

**chaque association doit fournir en appui à sa demande les documents suivants :**

- Dernier rapport financier approuvé (compte de résultat, bilan)
- Dernier rapport d'activité 2022 approuvé
- Dernier procès-verbal d'assemblée générale
- Liste des membres de l'instance dirigeante de l'association (Bureau, CA), avec coordonnées à jour
- Attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'association pour la période 2023-2024